

# Sud Nivernais : 6 ans d'actions concrètes pour l'avenir du territoire



Entre 2020 et 2025, le PCAET a permis d'engager des actions concrètes pour renforcer l'autonomie énergétique du territoire, maîtriser les dépenses publiques, préserver les ressources locales et préparer le Sud Nivernais aux effets du changement climatique.

## — LES GRANDS RÉSULTATS



**-18%**  
d'émissions de gaz à effet de serre  
entre 2014 et 2022



**-11%**  
de consommation d'énergie  
entre 2014 et 2022



**+114%**  
d'énergies renouvelables produites localement  
entre 2014 et 2024



**22**  
actions sur 24 ont abouti ou sont engagées  
soit la grande majorité du programme d'actions du PCAET.



### Un PCAET, c'est quoi ?

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial est la feuille de route locale pour agir sur l'énergie, le climat et la qualité de l'air.

C'est le document qui formalise la politique environnementale de la collectivité.



1

## Produire davantage d'énergie ici

Le photovoltaïque devient la première énergie renouvelable produite localement. Concrètement : ancienne décharge de La Machine, parc du Four-à-Chaux à Decize, 25 bâtiments publics étudiés pour de futurs projets solaires.

**Pourquoi c'est important ?** Produire plus d'énergie sur le territoire, c'est renforcer l'autonomie énergétique locale et limiter la dépendance aux énergies extérieures. C'est aussi apporter une production de richesse localement.

2

## Des bâtiments publics plus économes

Plus de 100 bâtiments communaux audités pour repérer les économies possibles. Exemples : école Saint-Just à Decize, logements communaux à La Machine, salles des fêtes de Cossaye et de La Fermeté.

**Pourquoi c'est important ?** Un bâtiment qui consomme moins d'énergie, c'est moins de dépenses pour les communes et une meilleure maîtrise de l'argent public. C'est aussi moins d'émissions de gaz à effet de serre.

Bilan des consommations d'énergie-2019		
Energie	Consommation	Facture annuelle
Electricité	9 579 kWh€/an	1533 € TTC

Classification énergétique DPE		
Energie	Etat actuel	242 (kWh EP/m²/an)
	Classification	D
GES	Etat actuel	8 (kgéqCO₂/m²/an)
	Classification	B

  

Échelle de consommation (kWh EP/m²/an)		Échelle de GES (kgéqCO₂/m²/an)	
A	< 50	A	< 5
B	51 à 90	B	5 à 10
C	91 à 120	C	10 à 20
D	121 à 150	D	20 à 30
E	151 à 210	E	30 à 45
F	211 à 250	F	45 à 65
G	> 250	G	> 65

# DES ACTIONS AU PLUS PRÈS DU TERRITOIRE

## 3 Préserver l'eau et les milieux naturels

Le territoire agit autour de la Loire et de l'Aron : restauration de rivières et de mares, lutte contre l'érosion des berges, diagnostics de petits cours d'eau, sensibilisation dans les écoles.

**Pourquoi c'est important ?** Sécheresses, fortes pluies, tensions sur l'eau : adapter le territoire, c'est protéger les ressources, limiter les risques de catastrophes naturelles et préserver les conditions de vie et d'activité dont dépendent les habitants, les agriculteurs, les entreprises et les communes.



## 4 Se déplacer autrement quand c'est possible

Dans le Sud Nivernais, la voiture reste indispensable pour beaucoup d'habitants. Le PCAET a permis de mieux comprendre les besoins grâce à une enquête mobilité.

**Actions engagées :** schéma cyclable à Decize, marquages vélo, près de 300 habitants aidés pour l'achat d'un vélo.

**Pourquoi c'est important ?** // ne s'agit pas de supprimer la voiture, mais de proposer des alternatives utiles quand elles sont possibles : petits trajets, centre-ville, accès aux services, loisirs, gare.

## 5 Mieux valoriser nos ressources

Bois énergie, compostage, tri, réemploi : plusieurs actions permettent de mieux utiliser les ressources locales.

**Exemples :** chaufferies bois à Devay, Cossaye, Sougy-sur-Loire et Imphy ; plus de 200 composteurs individuels distribués ; ressourcerie de Noël ; compacteur à Champvert.

**Pourquoi c'est important ?** Moins gaspiller, mieux trier et développer le réemploi, c'est utile pour le territoire, pour les finances publiques et pour l'environnement.



## Et maintenant ?



Le PCAET 2020-2025 a lancé une dynamique concrète dans le Sud Nivernais. Une nouvelle étape s'ouvre avec l'élaboration du prochain PCAET 2027-2032. Pendant les prochains mois, élus, communes, partenaires, acteurs économiques et habitants seront associés pour construire une nouvelle feuille de route adaptée aux réalités du territoire.